

# ABATTAGE ET TRONÇONNAGE

Mis à jour 22/01/2024

## Public ciblé

- Tous publics.

## Prérequis

- Compréhension orale et écrite de la langue française. Être en possession d'un SST en cours de validité.

## Modalités d'inscription

- Préinscription en ligne sur [www.campusverdazur.fr](http://www.campusverdazur.fr) ;
- Remplir la fiche : candidature / positionnement.

## Votre statut

- Aucun changement au statut initial.

## Modalité de sélection

- Avoir les pré-requis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription.

## Formateurs

- M. Franck MARINO  
*Formateur habilité*

## Validation des acquis

- Évaluation finalisée par un bordereau de score. Attestation de stage preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE.

## Financement

- Financement par le particulier ou par l'entreprise.

## Durée

- 3 jours soit 21h.

## Dates

- Voir Calendrier de formation sur [www.campusverdazur.fr](http://www.campusverdazur.fr).

## Tarif

- 630€.

En adéquation avec le décret 2016-1678 et l'arrêté du 24 janvier 2027 modifiant les dispositions du Code rural, cette formation a pour but de répondre aux règles d'hygiène et de sécurité à appliquer sur les chantiers par l'utilisation de tronçonneuse.

## L'OBJECTIF

Être capable de mettre en oeuvre des techniques simplées d'abattage, d'ébranchage et de tronçonnage d'un arbre, en utilisant la tronçonneuse et les accessoires professionnels, en sécurité.

## POURQUOI DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES?

- Acquisition, actualisation et maintien des compétences ;
- Adaptation au poste de travail ;
- Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias ;
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra ;
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap ;
- Aide au maintien dans l'emploi des salariés ;
- Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises ;
- Permettre aux entreprises de rester compétitives.

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet

 [www.campusverdazur.fr](http://www.campusverdazur.fr)



# LE CONTENU DE LA FORMATION

## Les obligations réglementaires et sécuritaires :

- Déclarer un chantier et réaliser la signalisation de celui-ci ;
- Les équipements de protection individuelle, la trousse de premier secours, gestes et postures ;
- Respect des règles d'utilisation des équipements de travail.

## L'organisation du chantier et les méthodes de travail :

- Définir les paramètres de sécurité, tenir compte des paramètres extérieurs (conditions météorologiques) ;
- Vérifier l'état sanitaire de l'arbre et dégager la zone de travail ;
- Vérification du matériel et des EPI. Sécurisation de la zone de travail.

## Le maniement et l'entretien des machines :

- Choisir une machine appropriée et s'assurer de la conformité de la machine ;
- Connaître les éléments de la tronçonneuse : circuit d'alimentation, électrique, réglages ;
- Adopter les bons gestes et postures pour le démarrage et savoir positionner ses mains sur la machine ;
- Entretien courant : type d'huile et dosage, bougie, filtre, l'affûtage de la chaîne, graissage, etc...

## La mise en œuvre technique des abattages d'arbres :

- Observation de l'arbre et direction d'abattage ;
- Les entailles, charnière et trait d'abattage ;
- Technique de façonnage et de tronçonnage.

# LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Interactivité et opérationnalité : document écrit remis à chaque participant, diaporama, vidéos, travaux pratiques d'application en extérieur et mise en situation sur chantier, étude de cas, échanges de pratiques, ressources pédagogiques sur clé USB.

# LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

A la fin de la formation une évaluation des acquis des stagiaires sera assurée par la complétion d'une grille d'auto-évaluation au début et en fin de formation permettant à chaque participant de mesurer la progression de ses acquis à l'issue de la formation.

La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire et par une évaluation à froid, auprès de l'entreprise, par téléphone ou envoi de questionnaire dans les 3 mois afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.



**Taux de satisfaction : 97%**  
**Année 2022-2023**  
**(Toutes formations confondues)**



**Taux de réussite : 100%**  
**Pour l'année scolaire 2022-2023**

## Contactez nous !

**CAMPUS VERT D'AZUR**  
Service Stages Courts  
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES  
Tél : 04 92 91 02 33  
E-mail : [cfppa.antibes@educagri.fr](mailto:cfppa.antibes@educagri.fr)  
Site web : [www.campusvertdazur.fr](http://www.campusvertdazur.fr)

